



APPEL A PROPOSITIONS POUR UNE TYPOGRAPHIE INCLUSIVE

L'association LES MILLE TIROIRS est une structure artistique au service de l'art contemporain en Ariège. Elle a été créée en 2007 par des plasticiens, des enseignants, ou encore des amateurs d'art qui en assurent la gestion et le fonctionnement. L'association offre une ouverture sur l'art et la création artistique contemporaine y compris les arts numériques à une population qui en est souvent écartée, de par son éloignement des grands pôles urbains. Fort de son implication dans des projets avec le monde scolaire, Les Mille Tiroirs souhaitent continuer d'enrichir leurs partenariats.

Au moins trois grandes expositions sont organisées chaque année dans les locaux de l'association, à la Providence, rue Gabriel Péri, dans la salle Espalioux, dans les lycées de la ville et en d'autres endroits de la Communauté de Communes de Pamiers. Fortement impliqués dans la vie locale, les Mille Tiroirs développent leur offre artistique et culturelle sur Pamiers et les environs, en accueillant de jeunes artistes, mais aussi en accompagnant la carrière de certains et en participant à la diffusion de leurs œuvres.

L'engagement des Mille Tiroirs avec les artistes et les citoyens est conçu comme un travail de fond qui se prolonge avec la création d'une artothèque enrichie en permanence par les œuvres des artistes avec lesquels l'association travaille ou est amie.

1. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A PROPOSITIONS

Au cours du premier semestre de 2022, l'association Les Mille Tiroirs veut placer un projecteur sur l'invention/création de typographies dites inclusives.

L'écriture inclusive et le langage genré désignent différentes règles et pratiques qui cherchent à éviter toute discrimination sexiste par le langage ou l'écriture à travers le choix des mots, la syntaxe, l'orthographe ou la grammaire. Deux visées y coexistent, d'une part ne plus invisibiliser les formes féminines et d'autre part neutraliser la binarité de genre.

La typographie désigne les différents procédés de composition et d'impression utilisant depuis Gutenberg, des caractères et des formes en relief puis photo-composés et aujourd'hui numériques, ainsi que l'art d'utiliser les différents types de caractères dans un but esthétique et pratique. La typographie inclusive n'existe pas à ce jour.

Le but de cet appel à propositions est de donner à voir et à comprendre des typographies inclusives potentielles, projetées ou existantes cherchant à répondre graphiquement au questionnement posé par l'écriture inclusive. Pour certains, en effet, il ne suffit pas de promouvoir une écriture inclusive, qui alourdit la graphie, mais il faut au contraire créer de nouveaux signes à vocation universelle.

Cet appel à proposition ne reflète en rien la position idéologique des Mille Tiroirs et de ses membres qui tiennent à rester neutres dans le cadre de cet appel. Ils souhaitent simplement ouvrir une exploration tant graphique que plastique et esthétique d'un phénomène/mouvement socio-culturel fort et des influences que peuvent avoir celles et ceux qui le soutiennent sur l'orthographe et sur la typographie, c'est à dire sur des supports et pratiques de communication fondamentales pour la société.

Pour exemple, un groupe d'universitaires et de doctorants a créé une page sur laquelle une somme de l'état des choses est faite. On peut trouver en cliquant sur ce [lien](#) une documentation qui permet mieux de comprendre les tenants et aboutissants de la recherche et des expérimentations sur les typographies inclusives. Rappelons aussi que plusieurs artistes ont créé des [typographies personnelles](#), artistiques, comme [Gustav Klimt](#) entre autres.

Dans ce cadre Les Mille Tiroirs lancent cet appel à propositions auprès des plasticiens, graphistes et designers pour qu'ils créent des versions de typographies inclusives originales. **Un jury allouera 3 bourses aux trois premiers projets retenus. Les projets retenus feront l'objet d'une exposition à Pamiers d'une durée d'un mois à la fin du premier semestre 2022.**

Une collaboration active avec les médiathèques et les établissements scolaires, une rencontre de chercheurs ainsi que des actions culturelles seront mise en place à cette occasion avec la collaboration des lauréats.

2 - PROFIL DES CANDIDATS

Cet appel s'adresse aux artistes et graphistes professionnels et aux étudiants de ces domaines.

- inscrits à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA,

ou

- supportés par une personne morale habilitée à établir une facturation.

3 - LA PROPOSITION

La forme artistique proposée est libre, cependant la proposition devra respecter les règles de lecture de la typographie.

La proposition pourra être soit une maquette, soit un projet finalisé.

Tous les supports et toutes les formes plastiques ou graphiques seront acceptés.

Les caractères proposés pourront être des caractères calligraphiés.

4 – JURY

Un jury paritaire de 8 personnes, 4 femmes et 4 hommes, composé de la présidente et du directeur général de l'association Les Mille Tiroirs, de deux plasticiens, de deux linguistes et de 2 professionnels de la typographie sélectionnera les trois projets lauréats. Il retiendront ensuite huit projets qui seront exposés mais non allocataires d'une bourse.

Les noms des membres du jury seront révélés la veille de leur réunion de délibération.

En cas d'égalité de vote, la voix de la présidente des Mille Tiroirs comptera double.

Les décisions du jury seront sans appel.

5 – CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROPOSITIONS

Les critères de sélection du jury porteront notamment sur :

- ✓ le caractère innovant, créatif, contemporain de la démarche esthétique ;
- ✓ le recours à une police de caractères existante ou la création ex-nihilo d'une police de caractères ;

- ✓ le caractère de lisibilité de la proposition et son intégration potentielle à une charte graphique;
- ✓ la pertinence esthétique de la forme proposée ;
- ✓ l'expérience sur des projets artistiques d'une portée similaire;
- ✓ la faisabilité technique en matière d'écriture manuscrite et d'imprimerie.

6. CALENDRIER

- ✓ Dépôt des candidatures au plus tard le 15 décembre 2021 à minuit ;
- ✓ Résultat des décisions du jury: 15 février 2022 au plus tard ;
- ✓ Exposition : fin du premiers semestre 2022.

7. BOURSES ALLOUÉES ET CONDITIONS D'ACCUEIL

- ✓ Les trois lauréats recevront par ordre décroissant 1500, 800 et 400 euros.
- ✓ Il devront assumer les éventuelles charges et taxes.
- ✓ Les Mille Tiroirs prendront en charge les frais de déplacement des lauréats et leur hébergement pour l'accrochage, le vernissage et le décrochage de l'exposition, dans une limite de 250 euros par lauréat (Hébergement inclus assuré par l'association).
- ✓ Les artistes lauréats s'engagent à être présents à Pamiers pour le montage de l'exposition, le vernissage et le démontage.
- ✓ Les artistes lauréats s'engagent à participer au débat de présentation de la thématique de l'exposition et des œuvres sélectionnées (2 heures qui aura lieu avant le vernissage).
- ✓ Une rémunération et des frais de déplacement seront discutés en fonction de chaque action (contenu et durée) à ceux ayant répondu à l'appel à propositions (lauréats ou non) et participant aux actions culturelles (hors débat de présentation) .

8. CESSION DE DROITS ET COMMUNICATION

- ✓ Les artistes lauréats demeureront détenteurs exclusifs des droits intellectuels et commerciaux de leurs propositions.
- ✓ Les artistes lauréats acceptent de céder aux Mille Tiroirs les droits de représentation de leurs propositions à des fins de promotion et de communication de l'exposition, sur Internet, à la télévision, par tous moyens existants ou à venir, sous toutes formes et/ou tous supports connus ou inconnus à ce jour, à l'exclusion de toute exploitation commerciale.
- ✓ Les Mille Tiroirs s'engagent à indiquer sur leurs supports de communication les noms et prénoms des artistes lauréats.
- ✓ Les participants se déclarent informés que, compte tenu de l'état actuel de la technique, l'indication de leurs noms et les reproductions de leurs œuvres, notamment sur les réseaux de télécommunications tel qu'Internet peuvent être altérées ou partielles et que la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée. Les organisateurs s'engagent à ne porter en aucune manière atteinte à l'intégrité des œuvres déposés dans le cadre de l'appel à projets.
- ✓ Les artistes lauréats s'engagent à mentionner Les Mille Tiroirs dans leur communication propre autour de leur proposition.

9. MODALITES DE CANDIDATURE

- ✓ Les candidats transmettront avant le 15 décembre 2021 à minuit un dossier en format numérique (document pdf) à: Xavier Malbreil : lesmilletiroirs@orange.fr ;
- ✓ Nous demandons de bien vouloir privilégier les envois des dossiers via des services de transfert de fichiers du type Wetransfer (Dropbox exclu) ;

✓ Il est impératif que l'intitulé de tous les fichiers qui composent le dossier de candidature commence par le nom de famille du participant ou le nom du collectif (ex. pour le participant M. Dupont : « dupont_cv.pdf », etc.).

10. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Dossier de présentation détaillé de la proposition (intentions, démarche, maquette...) ;
2. Présentation du porteur de la proposition (curriculum vitae, biographie, statut juridique, coordonnées...) ;
3. Proposition de convention avec Les Mille Tiroirs en cas de sélection.

11. CONTACT ET INFORMATIONS

Les Mille Tiroirs

Directeur : Xavier Malbreil

lesmilletiroirs@orange.fr

7bis, rue saint Vincent, 09104 Pamiers

<https://www.milletiroirs.org/>